



## II. MODALITES D'UTILISATION DES SUPPORTS DE TRAÇABILITE DU SUIVI ET DES EVALUATIONS DES ETUDIANTS EN STAGE

Le référentiel de formation prévoit des outils de traçabilité : portfolio et feuilles d'évaluation du stage incluses dans le dossier scolaire. Afin de favoriser la mesure de la progression de l'étudiant lors du stage un outil intermédiaire est proposé. Il peut être utilisé, en tant que de besoin, lors de bilans réalisés au cours du stage.

### 1. Guide d'utilisation du portfolio et des feuilles d'évaluation du stage

Le portfolio est l'outil d'évaluation et de progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences en stage et des actes, activités et techniques de soins. Il comprend des éléments sur le dispositif de formation, le métier d'infirmier et des supports permettant de tracer le parcours de l'étudiant et ses acquis.

Il peut être consulté lors de la Commission d'Attribution des Crédits et lors du Jury final du Diplôme d'Etat.

L'étudiant est **responsable de sa tenue**. A tout moment du stage, tout au long de sa formation, l'étudiant tient l'intégralité du Portfolio à **disposition de l'ensemble des professionnels** participant à son encadrement (maître de stage, tuteur, professionnel de proximité, formateur référent du stage, formateur référent du suivi pédagogique,)

Dans l'intérêt pédagogique, afin de faciliter la formalisation des acquisitions de l'étudiant en fin de stage, des **documents intermédiaires** (bilan intermédiaire de stage, acquisitions des soins...) vous sont proposés.

**Le tuteur** organise des bilans intermédiaires avec les professionnels qui encadrent l'étudiant. Si besoin, il fait appel au maître de stage et/ ou au formateur référent.

Lors de l'**entretien de fin de stage**, le portfolio et les feuilles du dossier d'évaluation (bilan de stage et acquisition des compétences) doivent être remplis simultanément : l'étudiant remplit le portfolio pendant que le tuteur remplit les documents bilan de stage et acquisition des compétences. Le tuteur s'assure ensuite que les documents remplis sont **concordants**

**Le tuteur** évalue les critères d'acquisition de la compétence sur la base des indicateurs mentionnés dans le portfolio de l'étudiant

Pour qu'un critère soit coché « acquis », tous les indicateurs doivent être acquis.

Si un seul indicateur est considéré comme non acquis, le critère sera noté « non acquis ».

Dans tous les autres cas, le critère est « à améliorer » (par exemple : un indicateur acquis et deux à améliorer *ou* deux indicateurs acquis et un à améliorer *ou* un ou plusieurs indicateurs non pratiqués).

La notion d'acquis doit s'apprécier à son **juste niveau** (tout indicateur peut toujours être amélioré...).

Le tuteur rédige ensuite la feuille « **bilan de stage** » en précisant notamment dans les axes d'améliorations les indicateurs défailants.

Un critère de compétence acquis dans un stage **peut**, dans un stage suivant, être considéré comme **non acquis** (les contextes, les situations de soins sont différentes...).

Lors du retour de stage l'étudiant remet le portfolio, la feuille d'acquisition des compétences et la feuille de bilan de stage au **formateur responsable du suivi pédagogique**.

A partir des feuilles remplies par le tuteur, du port folio et des outils intermédiaires, celui-ci renseigne la feuille du dossier d'évaluation « Synthèse de stage » et propose à la commission d'attribution des crédits **l'attribution des crédits** correspondant au stage **ou** un **réajustement du parcours** de l'étudiant.